

Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor

MINI TOUR 22 saison 2009-2010

Compétition se déroulant sur des golfs des Côtes d'Armor de novembre 2009 à juin 2010 avec une coupure en hiver.

Réservée aux jeunes (garçons et filles) des Catégories "moins de 13 ans", benjamins, minimes et cadets. Pour des questions de changement de catégorie au 1^{er} janvier, les catégories seront celles de 2010.

But : permettre aux jeunes du département de s'affronter entre eux afin de leur donner le goût de la compétition et d'améliorer leur index.

Forme de jeu :

- Moins de 13 ans : stableford brut et net
- Autres catégories : Suivant la saison stableford brut et net ou stroke play brut et net

Marques de départs :

- Cadets et minimes : Blanc et Bleu
- Benjamins : Jaune et Rouge
- Moins de 13 ans : Rouge

Limite d'index :

- Pour les catégories benjamins, minimes et cadets l'index est limité à 24.4.
- Pour les "moins de 13 ans" pas de limite d'index sauf qu'ils doivent être capables de jouer 18 trous et qu'ils soient complètement autonomes, à déterminer par l'enseignant du club.

Classement :

Pour chaque journée il y aura un classement mixte individuel par catégorie et un classement par club.

- **Individuel** : le dernier reçoit 1 point, l'avant dernier 2 points jusqu'au premier ;
- **Par clubs** : total des points de la journée (plus le club a de participants plus la compétition rapporte des points).

Le jour de la dernière compétition il sera établi un classement général en additionnant les points de chaque journée.

Une recherche de sponsor sera mise en place afin d'organiser une remise de prix.

Inscription :

Les inscriptions se font directement au Golf organisateur avant le jeudi midi précédent l'épreuve.

Dates retenues (les autres dates seront communiquées plus tard)

Dimanche 8 novembre 2009	TREMEREUC
Dimanche 22 novembre 2009	ST SAMSON
Dimanche 6 décembre 2009	BEGARD
Dimanche 21 mars 2010	St CAST

Dimanche 11 avril 2010	LA CRINIÈRE
Dimanche 16 mai 2010	AJONCS D'OR
Dimanche 30 mai 2010	SABLES D'OR
Dimanche 27 juin	PLENEUF

Dans la mesure du possible, pour des problèmes d'horaires de retour au domicile, les départs se feront entre 10h et environ 11h.

En cas de problème pour les horaires prévenir un des responsables

- Jacques Caulet 06 30 21 68 84
- Yvon Roselier 06 81 04 55 01

Les joueurs peuvent être intégrés dans une compétition du club qui reçoit.

MINI TOUR 22 saison 2009-2010

CAHIER DES CHARGES

Pour les gestionnaires

Les gestionnaires devront respecter le cahier des charges suivant :

1- Terrain

- Des départs seront réservés pour cette compétition en concertation avec l'Association Sportive.
- Le terrain sera préparé comme pour une compétition de club

2- Accueil

- L'accueil devrait être ouvert ½ heure avant le 1^{er} départ
- Prévoir des sandwiches ou barres chocolatées

3- Location du terrain

- La location du terrain sera de **200 €**. Cette location comprend la location du terrain, la mise à disposition d'un seau de balles de practice par jeune (s'ils le souhaitent) et un rafraîchissement (bouteilles de jus de fruit) à la fin de la compétition.
- La facture sera adressée au Trésorier du Comité Départemental, Monsieur Alain Besnoux, rue de Haute Lande, 22380, St Cast Le Guildo

Pour les Associations Sportives

Les Associations Sportives devront respecter le cahier des charges suivant :

- 1- L'Association Sportive gèrera la compétition en créant des catégories mixte (sachant que les catégories seront celles de 2010).
- 2- L'Association Sportive communiquera le nom du responsable à contacter pour cette épreuve, ceci afin d'adapter l'organisation de l'épreuve en fonction de différents paramètres (condition climatique, nombre d'inscrits, etc...).
- 3- Les départs se feront, si possible, à partir de 10 heures, par catégories. Les Moins de 13 ans partant en dernier. (Cela permet éventuellement de les faire jouer sur 9 trous en fonction des conditions climatiques)
- 4- Les inscriptions se feront directement au Golf par l'intermédiaire des Clubs.
- 5- Les horaires seront publiés sur le web.
- 6- La présence d'un starter est souhaitée.
- 7- Un classement en **brut et net** sera établi par catégorie :
 - a. Cadets, Minimes et benjamins en stroke play ou stableford (suivant la saison)
 - b. Moins de 13 ans en stableford
- 8- Les résultats seront transmis à Jacques Caulet (jacques.caulet@wanadoo.fr) pour les mettre en ligne sur le site de la ligue de Bretagne rubrique Comité Départemental 22.

Dans la mesure du possible un représentant du Comité Départemental sera sur place le jour de l'épreuve.

En cas de problème pour les horaires et autres prévenir un des responsables

- **Jacques Caulet 06 30 21 68 84**
- **Yvon Roselier 06 81 04 55 01**